

Compte rendu analytique du conseil de communauté du 27 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 58
Nombre de votants : 72

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, José FLORES, Bénédicte ALCÉTEGARAY, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Gilles MARDELLE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Héléne BOURDEU, Pierre MUCHADA, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Marc FAGET (suppléant de M. Jérôme LAY), Francis GRINET, Michel DUPUY, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE (pouvoir à M. Nicolas LAPUYADE), Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Guy PÉMARTIN (pouvoir à M. José FLORES), Idelette DEMAISON (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Albert LASSERRE-BISCONTE (pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Jean NAULÉ (pouvoir à M. Philippe ARRIAU), Stephan BONNAFOUX (pouvoir à M. Benoît POURTAU-MONDOUTEY), Françoise DANDIEU (pouvoir à Mme Héléne BOURDEU), Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ (pouvoir à Mme Véronique ETCHART), Corinne CARRIAT (pouvoir à Gérard IRIART), Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Firmin LARA, Emmanuel HANON (pouvoir à Jean-Louis GROUSSET), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à Jean-Pierre BOUNINE), Anita BEUSTE, Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jérôme TOULOUSE, Daniel BIROU (pouvoir à M. Robert HAGET), Marc PEREZ, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Jean-Jacques LASCABES, Christian MOLLES (pouvoir à M. Michel DUPUY), Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Bénédicte ALCETEGARAY.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

Rapport 1 : Vote d'une modification de l'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) pour la réalisation de la troisième extension de la plateforme Chemstart'up à Lacq (Chemstart'up 4).

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

Rapport 2 : Os-Marsillon : vente d'une emprise à la SAS des Gaves pour l'implantation d'un centre de tri de La Poste.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

Rapport 3 : Ancienne Papèterie des Gaves : approbation du projet de requalification du site au stade PRO.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

Rapport 4 : Ramous : acquisition d'un terrain auprès de M. Lasserre pour l'extension de la déchetterie.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

Rapport 5 : Dispositif régional Action Collective de Proximité (ACP) en faveur des commerçants artisans : engagement de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

Rapport 6 : Convention pour la mise en œuvre et le suivi d'un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques avec le SDEPA.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

Rapport 7 : Approbation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

Rapport 8 : Renouvellement de la convention territoriale de lecture publique avec le Département 64.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

Rapport 9 : Soutien au projet de réalisation d'une maison relais à Orthez par la fondation COS ALEXANDRE GLASBERG.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

Rapport 10 : Soutien financier au projet de réhabilitation d'un logement communal à loyer conventionné à Serres-Sainte-Marie.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

Rapport 11 : Transport à la demande (TAD) : convention de délégation de compétence du Conseil régional.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

Rapport 12 : Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) et Relais Petite Enfance (RPE) intercommunaux : validation des noms.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

Rapport 13 : Crèches intercommunales : validation des règlements de fonctionnement des cinq multi-accueils.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

Rapport 14 : Relais Petite Enfance intercommunal (RPE, ex RAM) : validation du règlement de fonctionnement du RPE « Arc-en-ciel ».

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

Rapport 15 : Convention Territoriale Globale (CTG) : engagement à intégrer la démarche CTG - Versement des acomptes 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

Rapport 16 : Signature de la convention tripartite visant à la réparation et au confortement d'un exutoire du réseau d'assainissement pluvial sur la commune de Mourenx.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

Rapport 17 : Convention mission d'assistance ponctuelle technique et administrative pour l'instruction des actes et autorisations du droit des sols.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

Rapport 18 : Modification du tableau des effectifs.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

Rapport 19 : Plan de formation des agents de la collectivité pour 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

Rapport 20 : Instauration de l'allocation forfaitaire de télétravail.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

Rapport 21 : Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité social territorial placé auprès de la communauté de communes de Lacq-Orthez, maintien du paritarisme et création d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.

Rapport 22 : Règlement intérieur des agents de la collectivité.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

Rapport 23 : Crématorium Lacq-Orthez : rapport annuel du délégataire - Année 2021.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.

Rapport 24 : Constitution d'une provision pour risques au budget principal 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.

Rapport 25 : Rapport quinquennal sur les attributions de compensation.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.

Rapport 26 : Affectation du résultat 2021 du budget principal de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 26.

Rapport 27 : Budget supplémentaire au budget principal 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 27.

Rapport 28 : Affectation du résultat 2021 du budget annexe de la zone d'activités de N'Haux.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 28.

Rapport 29 : Budget supplémentaire au budget annexe N'Haux 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 29.

Rapport 30 : Affectation du résultat 2021 du budget annexe de la zone d'activités d'Eurolacq 2.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 30.

Rapport 31 : Budget supplémentaire au budget annexe Eurolacq 2 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 31.

Rapport 32 : Affectation du résultat 2021 du budget annexe déchets.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 32.

Rapport 33 : Budget supplémentaire au budget annexe déchets 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 33.

Rapport 34 : Affectation du résultat 2021 du budget annexe de la zone d'activités de la Geüle.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 34.

Rapport 35 : Budget supplémentaire au budget annexe La Geüle 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 35.

Rapport 36 : Affectation du résultat 2021 du budget annexe de la zone d'activités de Loupien.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 36.

Rapport 37 : Budget supplémentaire au budget annexe Loupien 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 37.

Rapport 38 : Affectation du résultat 2021 du budget annexe du Pays.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 38.

Rapport 39 : Budget supplémentaire au budget annexe Pays 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 39.

Rapport 40 : Affectation du résultat 2021 du budget annexe de la zone d'activité SAICA.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 40.

Rapport 41 : Budget supplémentaire au budget annexe de la zone d'activité SAICA 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 41.

Le Président,



Patrice LAURENT

